

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

SESSAD Gerland



SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. PRESENTATION DU SERVICE

2. LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

- 2.1 Présentation5
- 2.1.1 Par âge5
- 2.1.2 Par territoire6
- 2.2 Scolarité et insertion professionnelle7

3. FILE ACTIVE

4. L'ACTIVITÉ

- Données chiffrées usagers 10
- Les activités récurrentes et le projet de l'année .. 15

5. TRAVAIL AVEC LES FAMILLES ET PARTENARIAT

- 5.1 Travailler avec les familles 17
- 5.2 Partenariat et convention 18

6. L'ORGANISATION DU SERVICE

- Le projet de service 19

7. RESSOURCES HUMAINES

- 7.1 L'organigramme 20
- 7.2 Arrivées / Départs 21
- 7.3 Ajustements de postes 21
- 7.4 Actions de formation 21

8. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE N+1

9. CONCLUSION



INTRODUCTION

Entre crise sanitaire qui a imposé une adaptation rapide de nos pratiques, un changement de direction au SESSAD et l'intensification du travail de mise en dispositif, l'année 2020 fut dense.

Dès le mois de mars il nous a fallu reconsidérer nos modes d'actions et apprendre à trouver une juste proximité avec les jeunes et les familles accompagnées. Entre le « trop proche » faisant naître un sentiment d'intrusion et le « trop éloigné » renforçant l'isolement ou le décrochage des jeunes la frontière fut mince.

Dès le mois de septembre, le départ en retraite de la directrice Adjointe a été préparé. Nous avons pu profiter de cette reconfiguration pour renforcer la mise en place du dispositif de Gerland par la nomination d'un adjoint de direction (dès le mois de décembre) issu du Centre Maria DUBOST et gardant la responsabilité de l'Unité d'Hébergement.

Cette année de changement et de contraintes nouvelles et inconnues jusqu'à lors a été et est l'occasion d'interroger nos pratiques, nos visions partagées des missions et d'inventer de nouvelle voie relationnelle avec les familles et les jeunes. L'équipe du SESSAD a su saisir cette crise longue comme une réelle opportunité d'amélioration des pratiques et a su s'adapter avec réactivité aux besoins qui ont émergés pour les jeunes accueillis et leurs familles.

1. PRESENTATION DU SERVICE

Autorisations actuelles de l'ESMS :

Le SESSAD de Gerland dispose d'une autorisation distincte et intervient sur le secteur géographique composé du 7eme et 8eme arrondissement de Lyon et est agréé pour 45 places pour des jeunes de 12 à 20 ans (dont 5 places PCPE dédiées au dispositif CAP) présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Principales missions du SESSAD :

Le projet de service 2012-2017 du SESSAD de Gerland avait défini deux grands objectifs :
« Accueillir et soigner » - « Accompagner et soutenir ».

C'est dans ce cadre que trois missions principales se déclinent aujourd'hui :

- Mission 1 : Prévenir les risques de rupture
- Mission 2 : Promouvoir et développer l'autonomie du jeune
- Mission 3 : Accompagner le jeune (et parfois ses proches) dans son insertion sociale

Le SESSAD de Gerland peut s'appuyer sur les nombreux points forts identifiés, notamment :

- Une grande adaptabilité de l'équipe du SESSAD dans les pratiques, les modes de prise en charge en fonction des problématiques et des besoins des jeunes.
- La pluridisciplinarité et le dynamisme de l'équipe.
- La possibilité d'une expertise psychiatrique au regard des pathologies accueillies actuellement au SESSAD de Gerland.
- La présence d'un enseignement spécialisé mis à disposition par l'éducation nationale pour les jeunes du SESSAD (à l'exclusion des jeunes scolarisés en ULIS).
- La possibilité des interventions des professionnels dans tous les lieux de vie du jeune (école etc..), les interventions en dehors des murs du service.
- Le travail en binôme, le temps clinique, l'analyse des pratiques, la supervision, le croisement des regards de professionnels aux cultures différentes.
- Un accompagnement de chaque jeune en adéquation avec son âge et ses projets propres.
- Un référent individualisé par projet.
- La prise en compte de l'interculturalité.

2. LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

2.1 Présentation

Le caractère complexe de la nature des troubles du comportement en rend délicate toute définition précise ou univoque. En effet, diverses pathologies peuvent trouver leur expression dans les troubles du comportement qui peuvent se traduire dans le registre de l'inhibition et de la dépression ou encore dans celui des conduites hyperactives et/ou agressives. Ces pathologies peuvent s'accompagner de dysharmonies cognitives graves qui perturbent profondément les apprentissages, telles que : difficultés à se repérer dans le temps et dans l'espace, à accéder à l'abstrait et au symbolique, au passage à l'écrit, déficit de vocabulaire, problème de mémorisation.

Cependant le public accueilli présente une intelligence globale normale ou quasi normale.

Un certain pourcentage de jeunes accueillis présente des troubles graves de la personnalité, voire même des structures psychotiques qui nécessitent ou nécessiteraient des soins psychiatriques associés. L'équipe et plus particulièrement le médecin psychiatre observent un progressif changement du profil des adolescents accompagnés, la part de ces adolescents deviendrait chaque année plus significative.

Toutefois, cette évolution du profil des adolescents admis va venir réinterroger les pratiques professionnelles notamment au regard d'un phénomène d'absentéisme assez marqué des jeunes et notamment d'une désaffection à l'égard des modalités d'accompagnement en groupe, particulièrement pour les grands adolescents.

La proportion de très grands adolescents et jeunes adultes dans l'effectif des jeunes suivis augmente. Ces prises en charge ont du mal à s'inscrire dans la continuité et l'arrêt des suivis reste problématique car le plus souvent, ces jeunes se trouvent encore dans une situation sociale et professionnelle précaire, et une situation familiale transitoire qui inquiètent les professionnels. Il est possible de décrire de manière globale mais non exhaustive ces différents troubles et leurs causes qui sont généralement multi factorielles (facteurs biologiques ou génétiques, familiaux, scolaires et sociaux).

2.1.1 Par âge

Nombre de jeunes	Tranche d'âge									OR Prioritaire		
	6 ~ 7	8 ~ 9	10 ~ 11	12 ~ 13	14 ~ 15	16 ~ 17	18 ~ 19	Total	%	Non	Total	%
Genre												
Filles					1	1	5	7	13,2%	7	7	13,2%
Garçons	1	1	1	6	12	16	9	46	86,8%	46	46	86,8%
Total	1	1	1	6	13	17	14	53		53	53	
%	1,9%	1,9%	1,9%	11,3%	24,5%	32,1%	26,4%			100,0%		

La grande majorité des jeunes accompagnés reste masculine. Les garçons montrent de façon plus expressive et radicale leurs troubles relationnels et ou d'apprentissage. Les filles quant à elles sont plus âgées, l'expression de leur difficulté semblant plus silencieuse durant la scolarité primaire (entre 14 et 20 ans). Si la moyenne d'âge des enfants pris en charge reste massivement centrée autour de l'adolescence et jeunes adultes, nous notons depuis l'élargissement de l'agrément une légère augmentation de l'accueil d'enfants plus jeunes (à partir de 7 ans cette année). Nous avons par ailleurs été sollicités par notre partenaire de l'école Giono pour l'accueil d'un de leurs élèves (9 ans).

Ce changement, s'il reste peu développé sur l'année 2020 a cependant soulevé des questionnements nouveaux quant à nos pratiques. Les temps d'interventions nécessitent systématiquement les accompagnements dans les transports, là où les ados étaient autonomes dans les rendez-vous. L'accueil d'enfants plus jeunes nécessite à ce titre de devoir progressivement recentrer les admissions à partir du territoire spécifique au SESSAD. Le travail avec les familles s'en trouve lui aussi modifié. Les enjeux de la parentalité sont exacerbés quand il s'agit de plus petits et l'adhésion de la famille plus complexe à obtenir.

Enfin si nous notons une stabilité de nos effectifs entre 14 et 18 ans, il est important de considérer que ces accompagnements impliquent une adaptabilité et une souplesse importante de l'équipe. En effet cette période de l'adolescence est aussi celle où le lien est ténu, où l'absentéisme est un mode d'affirmation de soi, et où l'augmentation des périodes de stage ou de d'apprentissage effracte les rythmes des actions entreprises.

2.1.2 Par territoire

sectorisation des admissions réalisées				sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
arrondissements / communes	Garçons	filles	Total	arrondissements / communes	Garçons	filles	Total
38110 LA TOUR DU PIN				38110 LA TOUR DU PIN			
69001 LYON				69001 LYON	1	1	2
69003 LYON	1			69003 LYON	5	3	8
69008 LYON	4			69008 LYON	14		14
69007 Lyon	7			69007 Lyon	16		16
69006				69006		1	1
69009 LYON				69009 LYON		1	1
69100 VILLEURBANNE				69100 VILLEURBANNE	2		2
69120 VAULX EN VELIN				69120 VAULX EN VELIN		1	1
69140 RILLIEUX LA PAPE				69140 RILLIEUX LA PAPE			
69150 DECINES CHARPIEU				69150 DECINES CHARPIEU			
69200 VENISSIEUX	1			69200 VENISSIEUX	3		3
69270 FONTAINES SAINT MARTIN				69270 FONTAINES SAINT MARTIN			
0 CALUIRE ET CUIRE				69300 CALUIRE ET CUIRE			
69330 MEYZIEU				69330 MEYZIEU			
69660 COLLONGE AU MONT D'OR				69660 COLLONGE AU MONT D'OR			
69800 SAINT PRIEST				69800 SAINT PRIEST	1		1
69250 Poleymieux aux monts d'or				69250 Poleymieux aux monts d'or	1		1
69800 Oullins	1			69800 Oullins	2		2
Sainte Foy Les Lyon				69110 Sainte Foy Les Lyon	1		1
69800 ST PRIEST				69800 ST PRIEST			
Total	14	0	0	Total	7	46	53

56% des jeunes accueillis sont positionnés sur le territoire de proximité du SESSAD (Lyon 3/8/7). Cette proximité permet la construction de projets personnalisés souples et adaptables dans la mesure où la question des transports n'est pas un frein pour les adolescents et/ou l'équipe. Il faut cependant noter que près de 40 % des situations travaillées se font sur un périmètre plus large (métropole voire département). Ce sont principalement des jeunes dont le projet de scolarisation ou de formation s'est précisé au fur et à mesure en se spécialisant.

Cet élargissement de notre zone d'action impose des temps d'intervention plus importants et une coordination avec les établissements et les familles plus réactives. Il sera important chaque fois que possible de recentrer nos actions sur nos territoires principaux d'intervention (Lyon 3/7/8 entre autres). Cette attention portée aux

territoires sera d'autant plus importante que nous aurons à répondre aux demandes des écoles primaires pour des enfants à partir de 6 ans.

Par ailleurs une nouvelle tendance semble se dessiner. Nous sommes sollicités de plus en plus régulièrement par des écoles primaires du sud et sud-est de Lyon, qui semble avoir identifié le SESSAD de Gerland comme établissement potentiellement ressource et /ou pouvant accueillir certaines situations, même par des partenaires hors de notre territoire de proximité.

2.1.3 par pathologie

	déficiences intellectuelles	Autisme - TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	déficiences motrices	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences	TOTAUX
à titre principal	6	6	9	9		20	17	67
à titre associé	2		16	2		1	3	24

Cette année encore nous notons une augmentation des enfants présentant des troubles relationnels et de la communication, même si les pathologies observées (principales ou associées) restent très hétérogènes. Cette hétérogénéité nécessite une adaptation importante de nos pratiques qui se construisent au cours des réunions interdisciplinaires d'élaboration. Nous devons par exemple favoriser des temps de rencontre et de prise en charge de façon cohérente afin de minimiser les temps d'accompagnements et/ou effracter le moins possible les emplois du temps des jeunes accueillis (scolaire ou professionnels).

2.2 Scolarité et insertion professionnelle

SCOLARISATION INDIVIDUELLE				UEE	
INTEGRATIONS SCOLAIRES dans l'année		temps	temps plein	temps partagé	nombre d'enfants ou adolescents en UE externalisée
partagés et temps plein	type de scolarité				
<i>scolarisation individuelle</i>	<i>nombre d'enfants ou adolescents</i>				
		CLIS			
3		Inclusion ordinaire EN PRIMAIRE classe	3		
7		ULIS	7		
15		Inclusion ordinaire en COLLEGE classe	12	3	

5	Inclusion LYCEE	3	2	
20	inclusion LYCEE Pro	20		
3	inclusion CFA	3		
	Inclusion Etudes supérieures			

La majorité des jeunes accueillis au SESSAD sont peu ou prou dans des parcours scolaires établis. Nous devons cependant soutenir ces scolarités, que ce soit pour éviter les ruptures liées à l'absentéisme (souvent chez les grands ados), ou en lien avec les troubles relationnels et/ou des apprentissages. Nos interventions sont soit directes par un soutien pédagogiques grâce à la présence de notre enseignante, soit par le biais de médiations éducatives visant le soutien à la posture d'élève. Ces différentes interventions doivent tenir compte des emplois du temps de chaque jeune, ce qui en fonction du secteur géographique complexifie les prises en charge.

Établissement	NB ELEVES	Établissement	NB ELEVES
Ecole Jean Giono	1	Collège Honoré de Balzac	1 (Ulis)
Ecole Française Héritier	1	LP Marc Seguin (cité scolaire Sembat/Seguin)	3 dont 1 en Ulis
Ecole Albert Camus	1	Lycée des Métiers Louise LABE	2 (prépa métier)
Collège Gabriel Rosset	1	Collège Alice Guy	1
Collège Prof Dargent	1	LP Hector Guimard	2
Collège Clémenceau	1	LP Les Canuts	1
Collège Henri Longchambon	1	Lycée professionnel Saint.Marc	1
Collège Jean Jaurès	1	CFA Don Bosco	1
Collège Lacassagne	2	LP Alfred de Musset	1 (Ulis)
Collège Gilbert Dru	2	Lycée des Métiers Japy	3
Collège Saint Louis de la Guillotière	1	Cité scolaire Lacassagne Lycée Lacassagne	1
Collège Le Plan du Loup	1	École de production BOISARD	1
Collège Raoul Dufy	1	CFA Rabelais	2
Collège La Clavière	1 (Ulis)	LP Hélène Boucher	1
Collège Vendôme	1 (Ulis)	Lycée Pro J.M. Jacquard	2
LP François Cevert	1	LP Jacques de Flesselles	2
Lycée professionnel Tony Garnier	1	Lycée Pro Fernand Forest	4 (dont 1 en Ulis)
LP Camille Claudel	1 (ULIS)	LP du Premier Film	1 (ULIS)

Le rayon d'action du SESSAD inclut des élèves en écoles primaire jusqu'aux apprentis en centre de formation. Cette diversité d'accompagnement nécessite souvent une aide pédagogique individualisée. Le SESSAD de Gerland a la chance d'avoir un poste d'enseignant spécialisé qui lui permet d'organiser ces prises en charges spécifiques. Il s'agit de travail de remédiation cognitive, de renforcement de la confiance en soi dans la posture d'élève, mais également de « raccrocher » les « décrocheurs » à la dynamique des apprentissages scolaires en développant les capacités normatives des programmes scolaires. De plus, au-delà des accompagnements réguliers, nous répondons aux sollicitations ponctuelles d'élèves du SESSAD se trouvant en difficultés (en termes d'apprentissages ou d'orientations). Enfin certains jeunes de plus de 16 ans sont sans scolarité (soient s'étant exclus du système scolaire, soit dans un accompagnement vers le travail adapté). Nous proposons alors un travail visant soit de retrouver un cursus d'apprentissage soit de soutenir ou maintenir les acquisitions déjà faites.

3. FILE ACTIVE

file active annuelle						
nombre des situations en cours au 01/01 année N	admissions		Sortants		Total file active	
53	14		19		67	
File active moyenne mensuelle						
mois	capacité autorisée en places ambulatoire	nbre de personnes accompagnées dans le mois	capacité autorisée en places semi-internat	nbre de personnes accompagnées dans le mois	capacité autorisée en places internat	nbre de personnes accompagnées dans le mois
JANV	45	53				
FEV	45	53				
MAR	45	53				
AVR	45	53				
MAI	45	53				
JUI	45	53				
JUIL	45	53				
AOU	45	53				
SEP	45	50				
OCT	45	50				
NOV	45	54				
DEC	45	54				
moyenne	45,0	52,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Taux file active	1,17		#DIV/0!		#DIV/0!	

Malgré la situation sanitaire à partir du mois de mars, nous avons pu maintenir notre file active. La montée en charge de l'année dernière a permis de réduire la file d'attente et de répondre jusqu'en novembre aux demandes d'admissions qui nous étaient faites. A partir de décembre nous organisons progressivement la file d'attente selon deux modalités.

Une première est de lancer la procédure d'admission pour les 10 premiers jeunes de cette liste. Cela vise à permettre une plus grande réactivité dans les admissions lors des fins de prise en charge ou les départs de jeunes accompagnés.

Nous recevons ensuite l'ensemble des familles nous sollicitant. Cela vise à apporter une information sur notre fonctionnement en permettant un premier contact, d'effectuer une première analyse des besoins pour le cas échéant essayer de répondre aux situations les plus dégradées afin d'éviter les ruptures éventuelles. Cette première rencontre est enfin la possibilité de s'assurer que la demande d'un accompagnement par le SESSAD est bien la réponse la plus adaptée aux besoins repérés, et le cas échéant d'accompagner dans le dispositif ITEP vers la solution la plus pertinente.

L'année à venir devra poursuivre ce travail de mise en Dispositif, notamment dans la gestion des admissions et de la réactivité des réponses à proposer dans une dynamique transversale avec le service de jour de l'ITEP.

4. L'ACTIVITÉ

Données chiffrées usagers

SESSAD GERLAND	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCT	NOV	DEC	TOTAL ANNEE EN 2020
Nombre de jours d'ouverture	21	20	17	16	17	21	17	5	22	16	21	16	209
CAPACITÉ AUTORISÉE dont 5 Places CAPE	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	45	
Effectif admis hors CAPE	53	53	53	53	53	53	53	53	50	50	54	54	
ACTES (hors dispositif CAPE)	471	404	343	312	281	307	205	25	235	218	326	280	3407
Actes BUDGET PREVISIONNEL													3 344

SESSAD GERLAND	JAN V	FE V	MAR S	AVRI L	MA I	JUI N	JUILLE T	AOU T	SEPT	OC T	NO V	DEC	TOTAL ANNEE N 2020
P. CARRON / ES	72	48	31	41	23	39	47	6	36	29	50	45	467
V. PELAGE /ES	54	51	72	31	53	57	Abs	Abs	51	40	41	39	489
C. CLAVERIE /ES	Abs	Abs	sortie				0						
Educateur remplaçant	79	80	30	sortie									189
C. KASSAM / ES								Entrée	33	39	54	56	182
S. GNONHANLO U/ ES	64	53	51	41	36	68	61	2	20	14	27	28	465
M. LAPALUS / AS	33	36	42	41	32	44	27	13	42	35	39	36	420
A.L. BARRIQUAND /PE	54	32	72	74	61	31	8	0	5	6	abs	abs	343
Dr SLAMA / Médecin	16	19	4	11	9	7	3	0	11	13	34	17	144
N. QUERAT/ Psychologue	41	38	13	51	42	35	31	1	16	20	23	28	339
psychologue stagiaire	8												8
M. THOMAS /Art T	21	26	13	15	24	20	12	0	2	9	13	20	175
S. CONSTANCIA S Psychomot	14	10	8	1	0	6	16	1	9	13	22	1	101
F. CHALAND /DIRECTRICE	5	1	7	6	1	abs	0	2	0	0	0	0	22
TOTAL	471	404	343	312	281	307	205	25	235	218	326	280	3344

Nous notons sur cette année 2020 une légère baisse du nombre d'actes par rapport à 2019. Paradoxalement l'explication ne se trouve pas par une baisse de l'activité en lien avec le confinement des mois de mars et avril. En effet, l'activité a été maintenue sous différentes formes, et le nombre d'actes réalisés sur cette période est plutôt plus important que sur d'autres périodes. Nous avons dû rapidement organiser les accompagnements, à distance dans un premier temps puis en fin de période en reprenant contact en présence tout en tenant compte des prescriptions sanitaires qui ont été nombreuses sur la période. Au-delà du travail de veille qui s'est organisé sur le SESSAD afin de prévenir les situations de rupture ou de dégradation des relations intrafamiliales, ce sont d'autres formes de liens qui ont dû être développées.

Si dans un premier temps le téléphone fut privilégié, nous avons très vite pu nous appuyer sur les outils informatiques pour diversifier les échanges ou les suivis des jeunes. Les familles ont par ailleurs été largement associées à cette recherche d'outils nouveaux. C'est entre autres avec l'une d'entre elle que nous avons construit une plateforme informatique coopérative où nous déposons aussi bien de l'information sur la crise en cours, que

des conseils sur la communication avec les jeunes, mais également des propositions d'activités, ludiques ou pédagogiques. Les parents pouvaient également, sous notre modération, apporter eux-mêmes des propositions. Si cette plateforme a été arrêtée à la fin du confinement, notamment parce que le retour au présentiel était un vrai besoin, il pourrait être intéressant de s'en inspirer comme un outil de communication plus pérenne.

Nous le voyons la période de « crise » fut riche et a permis pour certaines familles un renforcement des liens avec l'équipe du SESSAD. D'autres ont pu mesurer leurs capacités au « vivre ensemble » et certaines se sont découvertes des ressources insoupçonnées.

La baisse observée des actes est en fait à mettre en lien avec un arrêt maladie long (9 mois). Nous avons remplacé la salariée jusqu'au mois de mars, puis le remplaçant a quitté son poste pour un autre plus pérenne. Ainsi, entre mai et août 2020, le poste n'a pu être remplacé. Il faut ici considérer l'importance du temps nécessaire à la construction du lien éducatif, thérapeutique ou pédagogique qui ne permet pas des remplacements ponctuels (l'éducatrice étant arrêtée de mois en mois ou de 15 jours en 15 jours). Cette dernière ayant bénéficié d'une mutation de poste en interne au DITEP, son poste fut pourvu dès le mois de septembre.

les notifications reçues dans l'année												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	Septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
1	3		0	0	2	3	1	2	1			13
Les prises de contact à l'initiative des parents												
2	4	2	0	0	3	1		5	3	5	1	26
Les relances à l'initiative de l'établissement												
					1							1
											<i>Pour rappel Total des notifications reçues en en 2010</i>	97
											<i>Pour rappel Total des notifications reçues en n-1</i>	42
											<i>Pour rappel Total des notifications reçues en en n-3</i>	55

l'âge des enfants et adolescent notifiés dans l'année								
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total		18 à 19	20 à 24	Total
Garçons	4	24	7	35	Garçons	9		9
Filles		3	1	4	Filles	5		5
total	4	27	8	39	total			14

Cette année encore nous notons une baisse des notifications directement adressées au SESSAD, nous observons parallèlement que nombre d'entre elles sont adressées au DITEP de Gerland montrant l'urgence à redéfinir nos modalités d'admission au sein du Dispositif. Toutefois cette baisse semble peu à peu se stabiliser autour de 40 (42 à n+1). Par contre nous notons parallèlement une augmentation des prises de contacts directes par les familles. Ces demandes, pour autant qu'elles soient impulsées ou vivement initiées par les groupes scolaires, montre notre « visibilité » sur le territoire, y compris hors de notre zone d'intervention.

	l'âge des personnes accompagnées admises dans l'année			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total
Garçons	2	7	5	14
Filles				0
total				14

	l'âge des enfants et adolescent sortis dans l'année			
Garçons		2	14	16
Filles		2	1	3
total	0	4	15	19

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
<i>personnes accompagnées de l'effectif au 31/12</i>		<i>adolescents sortants durant l'année civile</i>	
< 1 an	13	< 1 an	1
> 1 an et < 2ans	8	> 1 an et < 2ans	1
> 2ans et < 3ans	11	> 2ans et < 3ans	1
>3 ans et <4 ans	12	>3 ans et <4 ans	4
> 4 ans et < 5 ans	7	> 4 ans et < 5 ans	4
> 5ans et < 6 ans	1	> 5ans et < 6 ans	3
> 6 ans	1	> 6 ans	5
	53		19

La plupart des jeunes sortis ont une durée d'accompagnement entre 3 et 6 ans, avec des orientations plurielles.

	situation des sortants		
	Garçons	Filles	Total
<i>emploi milieu ordinaire</i>	1		1
<i>emploi secteur protégé</i>	2		2
<i>Poursuite Formation professionnelle</i>	2	2	4
<i>réorientation ESMS</i>			0
<i>recherche d'emploi /mission locale</i>	3		3
<i>situation de rupture sociale</i>	3		3
<i>sans solution (connue)</i>	3		3
<i>demande RQTH</i>	2	1	3
TOTAUX	16	3	19
Dont Exclusions prononcées par l'établissement	0	0	0

Problématique des situations d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes accompagnés dans l'année	
interventions multiples	nombre d'enfants, adolescents ou jeunes adultes concernés
pas d'autres suivi au plan éducatif ou medico-psychologique	
soins psychiatriques engagés en secteur public	6
soins psychiatriques engagés en secteur libéral	2
rééducation en secteur public ou libéral(orthophonie, psychomotricité.....)	11
bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre administratif (AED...)	4
bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre judiciaire (AEMO)	3
bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre administratif (Aide sociale à l'Enfance)	
bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre judiciaire (placement ordonné par un juge pour enfants)	
concerné par un suivi judiciaire au plan pénal	1

Les activités récurrentes et le projet de l'année

LES GROUPES :

- Equithérapie :

L'équithérapie rassemble un groupe de 3 jeunes et se situe à Saint-Maurice-sur-Dargoire, 69440 Chabanière. Cette médiation a pour objectif de permettre un mieux-être par la médiation du cheval. Ce support « vivant » permet aux jeunes d'entrer en relation avec eux-mêmes et avec les autres de manière différente.

Le cheval est un « partenaire » qui favorise les interactions en sortant de la relation face-à-face. Le cheval fait « tiers » et favorise la relation à l'autre : par le contact, le toucher, les sensations.

Les dimensions psychiques et corporelles sont mobilisées dans cet accompagnement : échanges verbaux, physiques, émotionnels, relationnels...

Il faut passer par le corps et l'esprit pour entrer en lien. L'animal devient le support par lequel le jeune s'ouvre à lui-même, aux autres.

L'équithérapie a pour objectif le développement d'un mieux-être général. Le jeune est appréhendé dans sa singularité et son unicité, au-delà de ses difficultés. Le mieux-être permettant de trouver des repères évolutifs peut être développé par un travail de réassurance, de confiance en soi, d'autonomisation, d'ouverture à la communication, de prise de conscience de son corps et de son être dans sa globalité.

Les visées éducatives sont les suivantes :

- Favoriser un bien-être général.
- Etablir une communication verbale et non verbale.
- Développer le relationnel.
- Laisser place à ses émotions, les nommer, les comprendre, les gérer.
- Induire une prise d'initiative, une confiance en soi et une valorisation du jeune.
- Mettre en valeur le fonctionnement psychomoteur pour aller vers un mieux-être physique (amélioration de la posture, développement de l'équilibre et du tonus musculaire...).
- Développer le repérage dans l'espace.

- Art thérapie

- Groupe sport :

Ce groupe s'adresse à un groupe de 3 jeunes maximums sur Miribel ou au parc de Parilly. Un animateur extérieur assure ce temps. Travail de résistance cardio et apprentissage des gestes basiques de boxe ou autres sports de combat pour leur apprendre à respecter les règles de ces différents sports, mieux connaître leurs limites, le respect entre les différents jeunes, la confiance en eux....

- Groupe piscine :

Cette pratique sportive, outre le fait d'améliorer les conditions physiques générales (force musculaire, souplesse articulaire, coordination des gestes, résistance à la fatigue...), permet de développer l'autonomie, la discipline, le respect des règles et des autres, la capacité de dépassement de soi, et la gestion du stress. De plus, ce sport aide à l'acceptation de l'image de son corps : il permet d'améliorer l'estime de soi et agit donc indirectement sur ce que l'on renvoie dans les rapports sociaux. Pratiquée dans le cadre d'une activité éducative, la natation renforce le sentiment d'appartenance à un groupe. Différents niveaux d'objectifs sont fixés :

Généraux :

- Plan éducatif : se conformer au règlement de la piscine (port du bonnet de bain), travail sur l'hygiène (douche obligatoire avant entrée dans le bassin).
- Découverte de son corps et de ses capacités.

- Aider le jeune à exprimer ses ressentis corporels.
- Savoir s'auto-évaluer.
- Respect des autres groupes (lycée et personnes non voyantes). Être en lien avec les autres, partage du bassin.

En groupe :

- Travail d'émulation.
- Se fixer des défis.
- Coopérer ensemble.

Individuels :

- Apprentissage à son rythme de la nage.
- Aider le jeune à se faire plaisir et à prendre plaisir dans l'eau.
- Travail sur le schéma corporel.
- Favoriser le relâchement, le laisser aller.
- Découverte de son corps et de ses capacités.
- Favoriser le bien être.
- Être en lien avec les autres, partage du bassin.

- Reporter :

Il s'agit d'un groupe coanimé par l'enseignante spécialisée du SESSAD et une éducatrice. 5 jeunes participent à ce groupe.

La médiation vise plusieurs objectifs connexes :

- L'apprentissage de la citoyenneté de par les thématiques d'explorations retenues.
- La découverte de la cité sur plusieurs plans, que ce soit l'histoire, les arts, l'architecture et de façon plus large la découverte du territoire dans lequel les jeunes sont inscrits.
- Un travail de remédiation pédagogique de fait par l'écriture d'articles et de mise en page d'un journal interne biannuel.

- Cuisine :

Le groupe « cuisine » rassemble 3 jeunes et vise :

- Le développement de la relation à l'autre : par le support de la cuisine, entrer en lien avec les autres de manière détendue. Favoriser un climat de bien être, cet atelier n'est pas professionnel mais bien un support à la relation. Les jeunes pourront apporter des recettes de la maison et les faire partager au groupe.
- Un travail de socialisation : favoriser les temps d'échange, de partage.
- Par le biais des recettes, pouvoir échanger sur la culture, les codes, les préoccupations de chacun.
- Développer l'autonomie : de fait, en choisissant une recette, en vérifiant le budget, en faisant les courses. Apprendre à faire avec l'adulte, puis à côté, puis seul.
- Travail sur les savoirs être : on ne fait pas pareil à la maison et à l'école. Comment prenons-nous le repas ? Comment accepter « les codes » en France sans « trahir » sa culture ? Comment trouver sa place en groupe ? Comment trouver des compromis ?
- Développer une « logique et organisation » : de par les dosages à faire, les temps de cuisson, de préparation à respecter, aider les jeunes à faire des liens, des déductions.
- Travail de confiance en soi : permettre aux jeunes de prendre du plaisir à réaliser, à déguster.
- Travail de valorisation : mise en valeur des productions, des réussites.
- Travail sur la frustration : Accepter de se tromper, de « rater » et recommencer.
- Apprendre à accepter les conseils des autres.
- Travail d'ouverture et de découverte : partager ce que les jeunes ont produit avec le SESSAD, avec les membres de leur famille.
- Travail sur l'équilibre alimentaire : introduire progressivement des notions basiques. Négocier pour que les jeunes acceptent de découvrir les légumes autrement.
- La visée de ce groupe est de développer l'autonomie et la socialisation par une pratique culinaire basique, rassurante et valorisante.

5. TRAVAIL AVEC LES FAMILLES ET PARTENARIAT

5.1 Travailler avec les familles

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire. De façon soudaine les familles ont dû composer avec leurs enfants dans un rythme et une permanence du lien auquel personne n'était préparé. Les professionnels du SESSAD quant à eux ont également perdu leurs repères et ont dû apprendre à utiliser d'autres modes relationnels que le contact direct avec la personne.

Au-delà des outils qui ont été mis en œuvre pour garantir à minima une poursuite des projets individualisés, au-delà des sollicitations directes par téléphone et des propositions de travail à distance en visio, ce sont les missions même du SESSAD qui ont été questionnées. En effet, une veille sociale s'est peu à peu organisée afin de prévenir les conflits intra familiaux ou les ruptures. Nous pouvons proposer si besoin une période d'accueil au sein de l'internat de répit (dispositif inter établissement). Une seule situation a donné lieu à l'instruction d'une Information Préoccupante.

Enfin certaines familles se sont trouvées bloquées hors du territoire national (étant partie en vacances à l'étranger). Ici encore, grâce aux modes de communication par internet et avec l'aide d'un traducteur, nous avons pu maintenir un lien régulier avec ces familles qui se trouvaient dans une certaine précarité sanitaire et sociale.

Cette période fut l'occasion pour certains jeunes de mesurer la solidité du lien éducatif, mais aussi l'engagement et la disponibilité de l'équipe du SESSAD de Gerland. Pour autant, l'effet de sidération lié à l'annonce du confinement passé, certaines familles ont pu nous demander d'espacer les appels ou rendez-vous téléphoniques, vivant ce lien nouveau comme une intrusion parfois envahissante de l'espace familial. Nous avons dû nous aussi trouver des repères nouveaux et les avons construits au fur et à mesure de la période de confinement.

Il n'a de fait pas été possible cette année de reproduire les rencontres familles collectivement comme prévue l'année dernière. Nous gardons espoir de pouvoir marquer la fin de la crise sanitaire par une nouvelle journée de rencontre et d'échange. Nous souhaitons en effet dès que cela sera possible permettre les échanges entre les familles et l'équipe mais aussi entre les familles elles-mêmes.

5.2 Partenariat et convention

	Nombre d'établissements scolaires	Nombre de jeunes suivis scolarisés au 31/12/2020	Nombre d'enseignants référents
2018	36	61	29
2019	40	45	25
2020	35	50	19

Les contours changeants des secteurs scolaires expliquent les variations du nombre d'établissements avec lesquels nous établissons une convention, ainsi que des enseignants référents avec qui nous sommes dans un lien partenarial étroit. Pour autant nous observons cette année un bon niveau de scolarisation des jeunes accueillis. Seul deux d'entre eux sont en situation difficile au regard de la scolarité des + de 16 ans et un est scolarisé à domicile du fait de sa pathologie pressentie de phobie scolaire.

Nous sommes tout au long de l'année en recherche de partenariat ou de conventionnement nouveaux afin d'adapter nos médiations aux besoins nouveaux des jeunes accueillis, de répondre aux besoins émergeant de notre territoire.

Nous devons cependant être vigilants à poursuivre et accentuer le travail de communication et de réseau au sein de notre territoire d'intervention, d'autant que l'organisation en dispositif risque de créer des confusions entre les différentes missions du DITEP ou perte d'information entre partenaires.

6. L'ORGANISATION DU SERVICE

Le projet de service

Depuis 2016, l'activité du SESSAD repose sur une capacité d'accueil de 45 places dont 5 dédiées à une expérimentation CAPE qui a été labellisée et conventionnée en PCPE en 2018.

Le S.E.S.S.A.D. de Gerland s'adresse à des jeunes de 12 à 20 ans souffrant de troubles du comportement et déficits liés.

Le caractère complexe de la nature des troubles du comportement en rend délicate toute définition précise ou univoque. En effet, diverses pathologies peuvent trouver leur expression dans les troubles du comportement qui peuvent se traduire dans le registre de l'inhibition et de la dépression ou encore dans celui des conduites hyperactives et/ou agressives. Ces pathologies peuvent s'accompagner de dysharmonies cognitives graves qui perturbent profondément les apprentissages, telles que les difficultés :

- à se repérer dans le temps et dans l'espace
- à accéder à l'abstrait et au symbolique
- au passage à l'écrit, déficit de vocabulaire
- problème de mémorisation.

La prise en charge par le S.E.S.S.A.D. est une prise en charge d'ensemble qui doit présenter une grande cohérence.

Elle s'adresse au jeune dans son unité et dans l'ensemble de ses besoins d'apprentissage et de soins, de sa dynamique personnelle (attente, motivation, goûts et refus) et de sa vie de relation si réduite soit-elle. Elle requiert l'intervention de professionnels de différentes origines dont il importe qu'ils gardent leur spécificité. Non seulement l'exercice des responsabilités médicales, psychologiques, socio-éducatives et pédagogiques est plein et entier, accompli conformément aux règles propres à ces professions, mais l'intervention de chacun s'effectue selon ses particularités sans que l'on aboutisse à faire de l'équipe médico-éducative un agrégat d'emplois polyvalents et interchangeable. Au contraire, le jeune doit être en mesure d'identifier les rôles particuliers de chacun, les variétés qu'ils introduisent dans le rythme de sa prise en charge.

Les jeunes scolarisés sont accompagnés par différents professionnels au regard de leur projet. Au SESSAD, la diversité des professionnels et la multiplicité des temps partiels créent un besoin important de coordination au niveau de l'équipe. La circulation de l'information et l'organisation des prises en charge des différents professionnels auprès d'un même jeune, nécessitent en permanence d'avoir une vue globale sur chaque situation.

Les professionnels participent aux réunions d'équipe, en apportant leur éclairage et leur connaissance de la famille.

L'équipe pluridisciplinaire est chargée du suivi du projet personnalisé de chaque adolescent du service ; projet qu'elle rédige, qu'elle organise et dont elle assure la mise en place et le bon déroulement. Depuis le précédent projet, la notion de référence a été réaffirmée et ce sont les éducatrices spécialisées qui soutiennent cette action.

C'est le croisement de tous les regards professionnels, des différentes pratiques, des différentes cultures professionnelles, qui donne du sens au travail effectué au SESSAD de Gerland. Il est le fondement même de sa pratique.

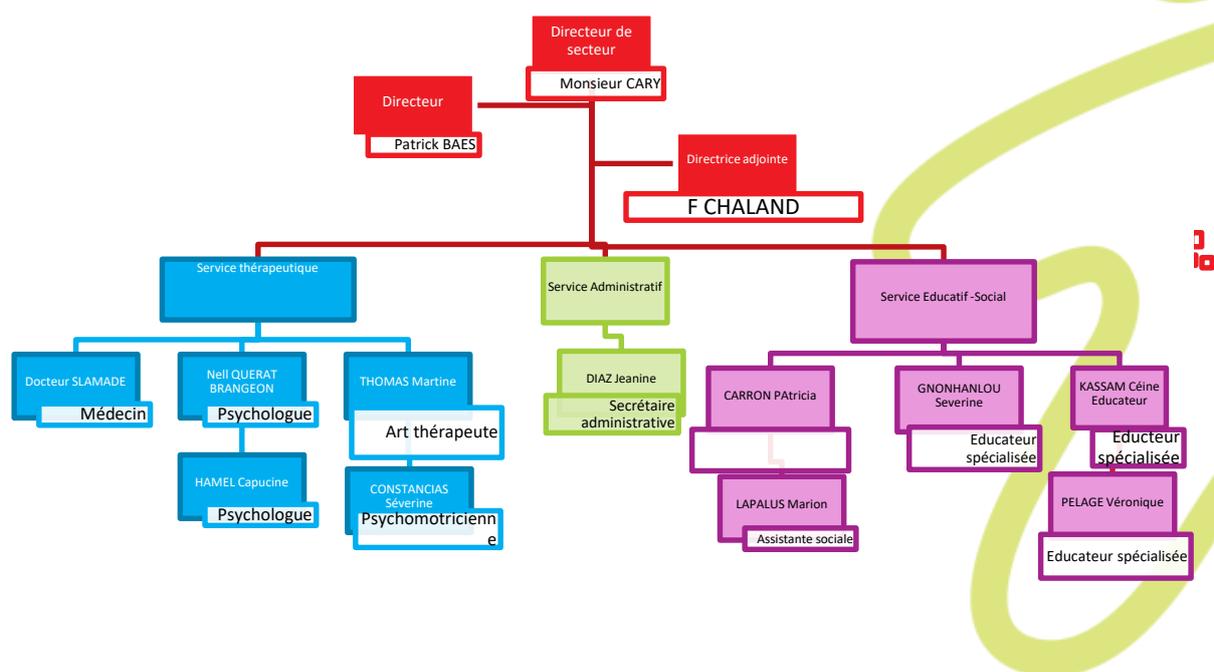
7. RESSOURCES HUMAINES

Tous les professionnels qui interviennent au SESSAD de Gerland sont diplômés. Ils participent aussi régulièrement à des temps de formation continue, des colloques qui permettent d'enrichir leur formation initiale : « Journées nationales de formation des personnels des SESSAD ».

Au 31/12/2020 l'équipe du SESSAD est composée de :

- 3 personnels de direction (Directeur de secteur, directeur et directrice adjointe) pour 1,1 E.T.P.
- 1 personnel administratif pour 1 ETP
- 5 personnels éducatifs et assistante de service sociale pour 4,3 E.T.P.
- 4 personnel paramédicaux, (psychologue, psychomotricienne, art-thérapeute) pour 1,81 E.T.P.
- 1 médecin psychiatre pour 0.3 E.T.P.
- 1 personnel enseignant détaché de l'Education Nationale

7.1 L'organigramme



7.2 Arrivées / Départs

L'équipe du SESSAD est relativement stable, ce qui se traduit par une réelle volonté d'accueillir de nouveaux membres afin de transmettre les informations nécessaires pour éviter les ruptures dans les accompagnements.

Concernant les départs :

- Mme Clavierie (éducatrice spécialisée) : a bénéficié d'un mouvement interne au DITEP de Gerland.
- Mme Chaland (Directrice adjointe) : a fait valoir ses droits à la retraite.

Concernant les arrivés :

- Mme Kassam (éducatrice spécialisée)
- M. Rodot (adjoint de direction)

7.3 Ajustements de postes

Compte tenu du renforcement des mesures de nettoyage et de désinfection, en lien avec la crise sanitaire, le nettoyage a été externalisé.

7.4 Actions de formation

Compte tenu de la situation sanitaire, les formations individuelles n'ont pu se tenir comme prévu. Une formation collective commune avec l'ITEP a pu être réalisée en février accompagnée par l'organisme « Champ Social ».

8. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE N+1

Trois enjeux majeurs se posent au SESSAD pour l'année 2021 :

- La construction des articulations indispensables à la structuration du dispositif ITEP. C'est la notion de parcours du jeune accueilli qui sera la ligne conductrice de ce travail. De l'admission à l'orientation, en passant par l'élaboration et le suivi du Projet Personnalisé d'Accompagnement, c'est bien en pensant l'ensemble des accompagnements possibles au service du parcours de chaque jeune que pourra être élaborée la dynamique du Dispositif. Cette mise en synergie des différents services du DITEP implique la mise en synergie des équipes, la mutualisation des moyens matériels et humains, un travail d'écriture des processus et protocoles d'actions. Nous pourrions profiter de l'actualisation du projet d'établissement pour organiser et expliciter ces synergies au service du parcours de l'enfant
- Le développement de nos partenariats et la communication au sein de nos territoires d'interventions. Nous observons que nombre de nos partenaires potentiels n'ont pas une lecture précise des missions du SESSAD (public accueillis, champs et moyens d'intervention...) ce qui nuit à notre visibilité comme ressource du territoire pour les jeunes présentant des troubles relationnels entravant les apprentissages. Dans la mesure où nous sommes de plus en plus sollicités précisément par les écoles primaires nous aurons à rencontrer les différents centres scolaires pour être connus et reconnus comme acteur ressource.
- Le PCPE actif avec l'école primaire Giono et le collège Longchambon montre toute sa pertinence, que ce soit en termes d'intervention directe de soutien à la posture d'élève ou le partage de notre expertise avec les équipes enseignantes. Nous pourrions rester attentifs aux demandes de nos partenaires et nous engager plus avant dans ce travail de partage de connaissance ou d'expertise.

9. CONCLUSION

L'année 2020 est à la fois une année de transition vers l'effectivité du Dispositif ITEP, et une année extraordinaire au regard de la crise sanitaire.

Cette crise a montré la qualité des liens construits avec les jeunes mais aussi avec les familles. L'adaptabilité et la réactivité de l'équipe du SESSAD a permis de maintenir ces liens, voire de les développer en utilisant des méthodes nouvelles de communication. Après une phase d'ajustement entre trop de sollicitation et pas assez, chacun a trouvé son rythme de rencontre. Nous pouvons mesurer la pertinence des actions durant le confinement à la capacité qu'ont eue les jeunes de revenir progressivement au SESSAD dès le mois de mai. Si certains ont eu des difficultés à retrouver un rythme de vie après le déconfinement, la grande majorité a pu réinvestir les accompagnements à la rentrée scolaire de septembre.

Le travail de mise en dynamique du Dispositif ITEP et de la mise en synergie des actions du SESSAD et de l'ITEP ont été les fils rouges de l'année, et les resteront l'année prochaine. L'année 2020 a permis d'expérimenter les collaborations entre les différents services du Dispositif, certains jeunes ont ainsi pu être accueillis au sein de l'Unité d'Hébergement Séquentiel ou au sein des différents ateliers techniques de l'ITEP. Ces premiers pas vers le dispositif au service du parcours des jeunes demandés aujourd'hui à se formaliser davantage. Nous pouvons nous appuyer sur :

- L'adhésion des équipes qui mesurent la pertinence du Dispositif ITEP dans l'accompagnement.
- La réécriture du projet d'établissement. L'accompagnement par Champ Social et des intervenants qui ont été pilotes dans leur région de la mise en place des DITEP permettra de nous interroger sur nos fonctionnements au regard du cadre réglementaire.
- Le réaménagement des locaux. Le rapprochement sur un même site de l'accueil de jour et de l'ambulatoire devra faciliter l'ajustement permanent des modalités d'accompagnement proposées en fonction des attentes, des besoins et des potentialités des jeunes accueillis.

Lyon, le 6 avril 2021

P. BAES
Directeur

D. RODOT
Adjoint de direction